

Le coin des aînés



Repas des anciens et des anciens combattants

Ce repas a été organisé par le CCAS (centre communal d'action sociale) pour les habitants du village de plus de 70 ans et pour les anciens combattants. De la même manière, le CCAS offre un colis de Noël aux habitants de plus de 70 ans. Le voyage est ouvert aux habitants de plus de 65 ans.

Les personnes concernées sont invitées individuellement. Un courrier est déposé dans leur boîte à lettres.

Le coin des écoles



Rythmes scolaires

A ce jour, l'Inspection académique a donné son accord oral pour le passage du samedi au mercredi matin.

Les parents d'élèves, les membres du conseil d'école, le SIVOS souhaiteraient pouvoir revenir sur une semaine à 4 jours dès que cela sera possible.

Une première demande a été effectuée auprès de l'Inspection Académique. Celle-ci ne pouvait nous autoriser au retour à 4 jours sans texte de loi. Un décret permettant le retour à la semaine de 4 jours a été publié le 28 juin. Le SIVOS a sollicité de nouveau l'Inspection Académique. Nous sommes, à ce jour, en attente de la réponse officielle.

Le Parc Info

n° 7



Ou ce qu'il ne faut pas rater au

Le mot du maire



«STOP AUX INCIVILITES !

Les gestes d'incivilité sont en forte augmentation dans la commune.

A noter pour ce mois de juin la dégradation de l'abri vélos, des inscriptions sur le tout nouveau boulodrome, le dépôt de ferrailles dans la poubelle réservée exclusivement aux locataires de la salle, l'augmentation des déjections canines et des dépôts sauvages...

La gendarmerie est régulièrement informée et plusieurs plaintes ont été déposées. Je souhaiterais éviter cela et vous inviter à mieux vivre ensemble en respectant la commune et ses habitants.

Pierre POISSANT

Le site internet de la commune



Retrouvez toutes les informations sur la vie du village sur le site internet de la commune ! Connectez-vous sur www.parcdanxtot.fr .

En mairie



Denis FLOCH

M. Denis Floch a démissionné de ses fonctions d'adjoint et de conseiller municipal.

Merci à Denis pour sa collaboration active et son gros investissement au service des Parc d'Anxtotais

Nouveaux horaires de la mairie à partir du 1^{er} juillet

Ouverture au public :

Lundi	9h00/12h00	
Mardi	9h00/12h00	14h00/17h00
Jeudi	9h00/12h00	
Vendredi	9h00/12h00	14h00/19h00

Permanence des élus : le vendredi de 17h30 à 19h00

Employé communal

Le contrat de M Damien POIGNANT prend fin le 31 juillet. Il s'agissait d'un contrat d'avenir de 3 ans qui ne peut être reconduit.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le dossier a été transmis aux services de l'état fin mars. Le délai légal de réponse est de 3 mois. En septembre, un agent enquêteur sera présent en mairie pour recueillir les remarques, les observations. Les dates exactes de présence de l'agent seront affichées en mairie dès qu'elles nous auront été communiquées.

Parking en face de la mairie

La réfection du parking sera effectuée par le service voirie de la CVS. Elle est programmée pour le début du deuxième semestre.

Réserve incendie

La cuve qui a été installée sous le parking de la mairie est une réserve incendie et non une bouche incendie, d'où sa couleur bleue. L'emplacement de cette cuve a été défini par les services incendie et les contraintes liées aux réseaux souterrains (eaux, électricité, téléphone) Coût pour la commune : 30 000€

Sécurisation de la RD 80

Il n'a pas été possible de mettre en place l'aménagement prévu fin octobre. L'entreprise Grenet interviendra en juin pour établir, à la demande de la direction départementale des routes, un relevé topographique. Elle proposera ensuite un projet d'aménagement. Ce projet sera plus coûteux pour la commune que le projet initial mais la sécurisation de la traversée du village est indispensable. Coût pour la commune : 7680€

2.

Un peu de tout

INFO

Dégradations

De nombreuses dégradations ont eu lieu dans le village : paroi de l'abri vélo brisée, barrière de protection près de l'école cassée par un véhicule, vol de pièces sur la nouvelle bouche incendie, panneau d'affichage de l'école cassé, vol de 2 barrières qui sécurisaient un trou à la mare Nouettes, déjections canines, notamment sur le terrain de foot. Il est rappelé que le cimetière n'est pas un terrain de jeu ! Toutes ces dégradations ont un coût pour la commune, donc pour chacun d'entre nous.

Dératisation

Nous vous informons que des blocs raticides sont disponibles en mairie.

Sécheresse

Le CVS enverra en mairie un flyer à distribuer aux habitants concernant la sécheresse et les règles à suivre.

Le coin des assos



Chasso 'idées

Une partie des bénéfices réalisés grâce aux actions menées tout au long de l'année sera reversée aux coopératives des écoles.



Comité des fêtes

Vide greniers

Un vide greniers sera organisé le dimanche 10 septembre aux abords de la salle des fêtes.



Panneau de basket

Le comité des fêtes profite de la réussite du Fun Car pour offrir un nouveau panneau de basket aux enfants du village.

Parc d'Anxtot Athletic club (Football)

Pour connaître toute l'actualité du club, les jours et les lieux des matchs, rendez-vous sur le site officiel du club : <http://paac.footeo.com>



3.